

A.M.J. IMMO

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 54 ZA Pont de Frappe Est
05260 FOREST ST JULIEN

Les soussignés :

- Monsieur Yannick DIMITRIADES,
- Monsieur Christopher RUCK,

agissant en qualité de seuls associés de la société **A.M.J. IMMO**, société civile immobilière en formation au capital de 1 000 euros, dont le siège est sis 54 ZA Pont de Frappe Est, 05260 FOREST ST JULIEN, et dont les statuts ont été établis par acte sous signature privée en date de ce jour,

Nomment d'un commun accord en qualité de Co-gérants de la Société, pour une durée illimitée :

- **Monsieur Yannick DIMITRIADES**, demeurant 2 Lieu-dit Les Arieys 05260 ST JEAN ST NICOLAS,
- **Monsieur Christopher RUCK**, demeurant 65 chemin du Tomas, Les Coustys 05260 CHABOTTES.

Messieurs Yannick DIMITRIADES et Christopher RUCK disposeront, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

Messieurs Yannick DIMITRIADES et Christopher RUCK acceptent les fonctions de gérants qui viennent de leur être confiées et déclarent n'exercer aucune autre fonction, ni être frappés chacun d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de les empêcher d'exercer ces mandats.

Leur rémunération sera fixée ultérieurement.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Signé en la forme électronique à la date figurant sur la mention de signature.

Yannick DIMITRIADES

Christopher RUCK